

Canada (y compris les biens retirés des entrepôts de douane en vue de l'exportation).

**Champ d'observation.** Le commerce de marchandises ne comprend que les biens dont le passage d'un côté à l'autre de la frontière canadienne augmente ou diminue le stock de ressources matérielles du Canada.

**Évaluation.** Les exportations sont exprimées selon les valeurs qui reflètent habituellement le prix de vente réel. La plupart des exportations sont évaluées à l'endroit au Canada (mine, ferme ou usine, par exemple) où elles sont mises à bord d'un transporteur, mais une partie importante des exportations par eau ou par air reflète une valeur qui comprend les frais de transport vers le port d'exportation. Pour certaines livraisons par voie de terre vers les États-Unis, la valeur indiquée comprend les frais de transport jusqu'à la destination ultime.

Les importations sont habituellement exprimées selon les valeurs établies aux fins du prélèvement des droits de douane. Les valeurs des douanes sont identiques aux prix de vente dans le cas de la plupart des opérations entre parties indépendantes. Toutefois, elles dépassent les prix de transfert des sociétés dans le cas de la majorité des opérations entre entreprises affiliées. Les valeurs déclarées dans les documents d'importation ne doivent pas comprendre les frais de transport. Certaines importations en provenance des États-Unis sont toutefois achetées sur une base de «livraison» et leurs prix englobent par conséquent les frais de transport.

**Partenaires commerciaux et attribution.** Les importations sont attribuées au pays de première consignation directe des biens au Canada, que ce soit ou non le pays d'origine. On déroge à cette règle dans le cas des biens ayant comme région d'origine l'Amérique centrale ou l'Amérique du Sud et expédiés au Canada à partir des États-Unis; ces importations sont portées au crédit du pays d'origine.

Les exportations sont attribuées au pays de dernière destination connue au moment de l'exportation. (De nombreux produits «primaires» sont expédiés vers des points d'entreposage, notamment en Europe, en vue de leur réexportation; la destination ultime de ces produits est inconnue lorsqu'ils quittent le Canada.) La classification des pays utilisée par la Division du commerce extérieur de Statistique Canada a été conçue aux fins de la géographie économique et ne reflète donc pas l'opinion du gouvernement du Canada relativement aux questions de reconnaissance, de souveraineté ou de compétence en matière internationale.

**Rapprochement.** La statistique du commerce du Canada concorde rarement avec celle de ses partenaires commerciaux. Les principaux facteurs qui contribuent aux divergences sont les différences au niveau des concepts et des méthodes de collecte des statistiques. Au niveau des concepts, les différences apparaissent le plus souvent en ce qui concerne le traitement statistique de certaines catégories de transactions telles que les approvisionnements militaires, les dons de marchandises financées par l'État, les expéditions par la poste et les messageries, les achats des touristes, les marchandises dans les soutes et les entrepôts, en ce qui concerne la définition des zones territoriales et en ce qui touche le mode d'imputation des échanges par pays. Les différences dans les méthodes de collecte entraînent des divergences sur le plan de l'évaluation, étant donné que la valeur commerciale peut être fondée sur la valeur des douanes, la valeur de la transaction ou la juste valeur marchande comprenant ou non les frais de transport; des divergences en ce qui concerne la période, du fait que la définition d'un mois ou d'une année statistiques peut varier; et des divergences sur le plan de la saisie des données sur le commerce, vu que la documentation sur le commerce d'exportation est généralement moins étroitement contrôlée que pour le commerce d'importation. Les États-Unis et le Canada ont convenu d'un ensemble de concepts et de définitions constituant un cadre à l'intérieur duquel il est possible de résoudre les différences dans la statistique du commerce publiée par les deux pays.

**Indices des prix et du volume.** A partir de la publication des indices pour le mois d'avril 1975, le système de pondération employé dans le calcul des indices des prix